

Procès-verbal de la troisième assemblée spéciale du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire, qui a lieu **le mercredi 8 juin 2016, à 19 h**, à l'édifice Marie-Guyart (Complexe G), entrée porte 4A, rue De La Chevrotière (porte du guichet automatique).

Cette rencontre se déroule de façon commune avec celle du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

Ce présent procès-verbal rapporte les commentaires et les questions émises par les citoyens demeurant dans le quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - Colline Parlementaire.

#### **PRÉSENCES :**

Mme	Francine Rivard	Administratrice
MM	Alain Samson Pierre Baillargeon Dominic Cliche Laurent Généreux Fabrice Patat	Président Administrateur Vice-président Secrétaire Trésorier

#### **ABSENCES :**

Mmes	Anne Guérette Rachel Mathieu	Conseillère municipale Administratrice
M.	Gilles Piché	Administrateur

#### **AUTRES PARTICIPANTS :**

Mmes	Frédérique Châlon Anne Corriveau	Service de la culture et des relations internationales Service de la culture et des relations internationales
M	Denis Bergeron	Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-haut, vingt-quatre (24) personnes assistaient à la rencontre.

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

- AS-03-01 Ouverture de l'assemblée**
- AS-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- AS-03-03 Consultation publique :  
Modification du nom de la rue Saint-Amable pour la  
rue Jacques-Parizeau**
- Présentation du dossier par Mme Anne Corriveau
  - Questions et commentaires des citoyens
  - Questions et commentaires du conseil de quartier
  - Recommandation du conseil de quartier
- AS-03-04 Levée de l'assemblée**

**Note :** l'assemblée spéciale sera suivie d'une assemblée régulière du conseil d'administration.

## PROCÈS-VERBAL

### **16-AS3-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

L'assemblée est ouverte par M. Alain Samson à 19 h 15. M. Samson invite les résidents présents dans la salle à proposer leur candidature pour les postes disponibles.

### **16-AS3-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Dominic Cliche, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté.

### **16-AS3-03 CONSULTATION PUBLIQUE : MODIFICATION DU NOM DE LA RUE SAINT-AMABLE POUR LA RUE JACQUES-PARIZEAU**

Mme Anne Corriveau, présidente du Comité de toponymie de la Ville de Québec, présente le dossier. Il s'en suit une période de questions et de commentaires des citoyens, et des membres du conseil de quartier.

Pour l'essentiel des commentaires et des questions, une copie du rapport de consultation publique est jointe à ce présent verbal.

La recommandation du conseil de quartier au Comité de toponymie est :

*Recommander au conseil de ville d'approuver le projet de modification du nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques Parizeau.*

*De plus, sans faire partie intégrante de la deuxième option, le conseil de quartier recommande fortement à la Ville de Québec de bonifier les aménagements physiques de la rue afin d'améliorer l'expérience des usagers et d'être conséquent avec l'hommage désiré envers M. Parizeau.*

### **16-AS2-04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée se fait à 21 h 15.

---

Alain Samson, président

**MANDATÉ : Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire**

Numéro de dossier : Réf. : CU2016-052

<p><b>1. Événement, date et lieu</b> <b>(16-06-08)</b></p> <p>Consultation LAU et RRVQ C. P-4 <input type="checkbox"/></p> <p>Consultation RRVQ C. P-4 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Édifice Marie-Guyart, Amphithéâtre Entrée 4A, rue De La Chevrotière, 19 h</p>	<p><b>2. Origine</b></p> <p>Conseil municipal <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input type="checkbox"/></p> <p>Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p><b>3. Objet</b></p> <p>Projet de modification du nom de la rue Saint-Amable pour celui de Jacques Parizeau.</p>
<p><b>4. Présences</b></p> <p><b>Membres avec droit de vote :</b> messieurs Pierre Baillargeon, Dominic Cliche, Laurent Généreux, Fabrice Patat et Alain Samson, ainsi que madame Francine Rivard</p> <p><b>Membre sans droit de vote :</b> Aucun</p> <p><b>Personnes-ressources :</b> Mesdames Anne Corriveau, présidente du comité de toponymie et Frédérique Châlon du Service de la culture et des relations internationales.</p>		
<p><b>5. Information présentée</b></p> <p>Présentation du projet de modification du nom de la rue Saint-Amable pour celui de Jacques Parizeau.</p> <p><u>Rappel que lors de la rencontre du conseil municipal du lundi 16 mai 2016, celui-ci a mandaté les conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire pour tenir une consultation publique conjointe portant sur le dit projet de modification de nom de rue.</u></p> <p>Rappel aussi que les deux conseils de quartiers produiront <u>indépendamment chacun leur recommandation et selon les commentaires des intervenants de leur territoire, s'ils le souhaitent.</u></p>		
<p><b>6. Recommandation spécifique du mandaté</b></p> <p>Recommander au conseil de ville d'approuver le projet de modification du nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques Parizeau.</p> <p>De plus, sans faire partie intégrante de la deuxième option, le conseil de quartier recommande fortement à la Ville de Québec de bonifier les aménagements physiques de la rue afin d'améliorer l'expérience des usagers et d'être conséquent avec l'hommage désiré envers M. Parizeau.</p> <p>Le dossier est présenté par mesdames Anne Corriveau et Frédérique Châlon.</p>		

<p><b>7. Options soumises au vote</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Nombre de votes	1.	0	2.	6	Abstention	0	Total	6	<p><b>8. Description des options</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Statu quo, recommandez au conseil de ville de ne pas donner suite au projet de modification.</li> <li>2. Recommander au conseil de ville d'approuver le projet de modification du nom de la rue Saint-Amable</li> </ol> <p>De plus, sans faire partie intégrante de la deuxième option, le Conseil de quartier recommande fortement à la Ville de Québec de bonifier les aménagements physiques de la rue afin d'améliorer l'expérience des usagers et d'être conséquent avec l'hommage désiré envers M. Parizeau.</p>
Option	Nombre de votes										
1.	0										
2.	6										
Abstention	0										
Total	6										
<p><b>9. Questions et commentaires du public</b></p>	<p>Nombre de personnes présentes : 24 provenant des quartiers de Saint-Jean-Baptiste (21) et du Vieux-Québec-Cap-Blanc –Colline Parlementaire (3) Nombre de personnes qui sont intervenues : 3 provenant du quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire</p>										
<p><b>Questions :</b></p> <p>Aucune question n'est émise.</p> <p><b>Commentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une représentante de la compagnie La Capitale fait part des préoccupations administratives au niveau des coûts et des délais courts engendrés par le changement du nom de la rue. <i>Commentaire de Mme Anne Corriveau : Dans le cas de grandes compagnies telles que La Capitale, le délai pour effectuer les modifications peuvent être prolongés jusqu'à un an.</i></li> <li>• Une résidente de la Grande Allée désirait, à son arrivée à la rencontre, qu'une artère plus importante soit choisie afin de porter le nom de Jacques Parizeau. Toutefois, après avoir entendu les arguments de la Ville, elle considère que le choix de la rue Saint-Amable est justifié. Elle se dit d'accord avec la proposition de la Ville.</li> </ul> <p>La Société historique de Québec a acheminé, datée du 20 mai 2016, une lettre mentionnant leur appui à la modification du nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques Parizeau. Cette correspondance a été lue lors de la consultation publique. Une copie du document est jointe à ce présent rapport de consultation.</p> <p>Après la période réservée au conseil d'administration du conseil de quartier, des citoyens ont émis les commentaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une citoyenne mentionne que la notion de «prestige» telle que mentionnée durant la consultation ne correspond pas à ce qui était M. Parizeau. Elle est persuadée que, connaissant M. Parizeau, il aurait aimé que cette rue porte son nom.</li> <li>• Un citoyen mentionne, comme suite à certains commentaires émis sur la possibilité de donner le nom de M. Parizeau à une autoroute (comme les autoroutes Robert-Bourassa ou Jean-Lesage) ou à une artère plus importante, qu'il faut plutôt associer le nom de M. Parizeau à une artère qu'il affectionnait particulièrement</li> </ul>											

## 10. Questions et commentaires du mandaté

### Questions :

Aucune question n'est émise.

### Commentaires :

- Des membres du conseil d'administration mentionnent qu'il serait intéressant qu'une rue plus importante soit choisie afin de souligner l'importance de M. Jacques Parizeau.
- Des membres du conseil d'administration mentionnent qu'ils sont attentifs aux commentaires favorables émis par les citoyens du quartier et que le conseil de quartier représente l'opinion des citoyens. Quoique quelques membres aimeraient qu'une artère plus majestueuse soit choisie, ils se rallient à la position favorable des citoyens du quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire [pour le changement du nom de la rue St-Amable par celui de Jacques Parizeau.](#)
- Un membre du conseil d'administration mentionne que l'hommage offert par la Ville ne va pas avec le personnage qu'est M. Parizeau. De plus, il mentionne qu'il n'est pas favorable à l'enlèvement du nom de la rue Saint-Amable. Il indique qu'il aimerait souligner l'importance de M. Parizeau par quelque chose avec de plus d'ampleur.

Après la deuxième série d'échanges avec les citoyens présents, les membres du conseil d'administration sont arrivés à un consensus pour accepter la proposition de la Ville de Québec. Toutefois, il est ajouté à la recommandation le texte suivant :

*De plus, sans faire partie intégrante de la deuxième option, le Conseil de quartier recommande fortement à la Ville de Québec de bonifier les aménagements physiques de la rue afin d'améliorer l'expérience des usagers et d'être conséquent avec l'hommage désiré envers M. Parizeau.*

## 11. Suivis recommandés

Transmettre la recommandation du conseil de quartier au Service de la culture et des relations internationales.

### Approuvé par



Alain Samson  
Président  
Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline  
Parlementaire

9 juin 2016

### Préparé par



Denis Bergeron  
Conseiller aux consultations publiques  
Arrondissement de La Cité-Limoilou

9 juin 2016